

OBJET :
RENCONTRE DE
THEATRE DE
JEUNES 19 ET 20
MAI 2017 –
DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRES DU
CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DE L'AUDE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 10.01.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 10.01.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **20 JAN. 2017**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 16 janvier 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, EL KHAZ Sarah, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINO Stéphan, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,
M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,
M. GUIRAUD Philippe donne procuration à M. VERONIN-MASSET Jean-François,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,
M. GARRIGUES Michel donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme BARTHES Chantal donne procuration à M. CASTILLO Jean-Claude,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme EL KHAZ Sarah,
Mme SERIS-MAHE DE TAURY Marion donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,

Secrétaire : Mme EL KHAZ Sarah,

La Ville de Castelnaudary s'investit dans une politique culturelle des Arts Vivants en direction des jeunes et adolescents.

Depuis plusieurs années maintenant, la Municipalité organise des rencontres de Théâtre de Jeunes. Cette manifestation se déroulant en partie au Théâtre Scènes des 3 ponts, donne lieu à la présentation de plusieurs spectacles dans un temps limité de moins d'une heure chacun.

Cette année encore, les rencontres révéleront l'enthousiasme et le talent des jeunes pour l'activité théâtrale. Ces spectacles seront le résultat de leur participation et de leur engagement aux ateliers théâtre scolaires ou extra-scolaires de Castelnaudary. Le montant prévisionnel de cette action est estimé à 7 930€.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental de l'Aude pour obtenir une subvention de 1 000€ dans les conditions suivantes :

Participations Festivaliers <i>11.5% du budget total</i>	900€
Subvention demandée (Conseil Départemental) <i>12.5% du budget total</i>	1 000€
Part Ville <i>76% du budget total</i>	6 030€
Total de l'action*	7 930€

*Frais de personnel inclus

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de l'Aude pour obtenir une subvention dans les conditions précitées.

ADOpte A L'UNANIMITE

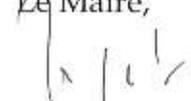
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 16 janvier 2017.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :

19 JAN. 2017

Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

18 JAN. 2017

Par publication le :

20 JAN. 2017

Par délégation,

Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 18/01/2017
N°011-211100763-20170116-2017-18-DE